

4 Économie

Règlement de la dette intérieure/Entretien avec le président du Collectif national des PME-PMI point 9 plus...

...Simon-Landry Aninga Mangoye : "l'Etat a dégagé 1 milliard 700 millions de francs pour plusieurs entreprises locales"

Propos recueillis par Willy NDONG

Libreville/Gabon

L'union. Simon-Landry Aninga Mangoye, vous dirigez un collectif de PME-PMI qui regroupe une centaine d'adhérents à travers le pays. Avec la crise économique qui frappe de plein fouet le Gabon, comment se portent les entreprises issues de votre collectif ?

Simon-Landry ANINGA MANGOYE : *comme vous l'avez si bien dit, la crise frappe, non seulement notre pays, mais également un bon nombre de pays de la sous-région exportateurs de pétrole et autres matières premières. Comme vous pouvez si bien l'imaginer, nos entreprises connaissent également la crise, d'une part, du ralentissement de certaines activités, notamment dans le secteur du bâtiment, et, d'autre part, du fait de l'épineuse question du règlement de la dette intérieure, qui est une préoccupation majeure pour les entreprises que nous sommes.*

Justement, en 2018, où en est le règlement de la dette due par l'Etat aux entreprises locales ?

Permettez-moi tout d'abord de rendre un vibrant hommage aux plus hautes autorités de notre pays, qui ont fait du règlement de la dette intérieure une priorité. Comme vous savez, ce sont les entreprises qui créent la richesse dans un pays. Or, sans entreprises, il n'y a pas d'économie. S'agissant du règlement de la dette intérieure, nous avons le plaisir de vous informer qu'il y a deux semaines, les entreprises sont passées à la



Photo : Jean Madouma

Simon-Landry Aninga Mangoye lors de notre entretien.

caisse. En effet, l'Etat a dégagé, pour plusieurs entreprises locales, un montant de 1 milliard 700 millions de francs. D'autres dossiers sont en cours de traitement. De nos discussions avec le ministre de l'Economie et son collègue du Budget, il est clairement établi que la volonté manifeste de nos autorités est de régler progressivement cette dette, jusqu'à son extinction.

Mais l'autre difficulté liée au règlement de cette dette demeure l'éternelle question de surfacturation et de travaux non réalisés par certaines de vos entreprises.

Vous faites bien de souligner cet aspect de la question. Effectivement, ce sont des probléma-

tiques qui retardent souvent le règlement de la dette et plombent les caisses de l'Etat. Mais nous profitons de cette occasion pour saluer le travail remarquable effectué par le ministre de l'Economie, Régis Immongault, et le président du Comité interministériel d'audit et de certification de la dette intérieure, Fabrice Andjoua Bongo Ondimba, par ailleurs directeur général du Budget et des finances publiques (DGBFIP) pour l'extrême vigilance dont ils font preuve lors des traitements des différentes conventions. Récemment, une entreprise a apporté une convention de 1,5 milliard pour des travaux réalisés dans l'Ogooué-Lolo. Mais au moment du règlement de la facture, le ministre Immongault a eu la présence d'esprit de diligenter une équipe aux fins de vérifier l'exécution des travaux. Après vérification, aucune tâche n'avait été effectuée sur le site. Vous rendez-vous compte ?

Les PME locales sont également confrontées à l'accès à la commande publique...

Tout naturellement ! C'est une question que nous posons régulièrement aux autorités. Car nous pensons que les PME locales ont un rôle important à jouer dans le développement économique de notre pays. Certes, il y a des conditions draconiennes pour obtenir un marché, notamment la surface financière de l'entreprise, la pertinence du dossier juridique et l'expertise de l'entreprise. Qu'à cela ne tienne, des entreprises locales arrivent à obtenir des marchés publics, même si cela reste encore insuffisant. Nous nous battons pour viabiliser nos entreprises, aux fins d'obtenir davantage lesdits marchés.

Appui au développement agricole/Site agropastoral d'Alibandeng L'AFD continuera d'appuyer le projet

AEE

Libreville/Gabon

LA députée des Français de l'étranger Amal-Amélia Lakrafi, l'ambassadeur de France au Gabon, Dominique Renaux, et la représentante de l'Agence française de développement (AFD), Lætitia Dufay, étaient jeudi dernier sur le site agro pastoral d'Alibandeng, dans le premier arrondissement de Libreville. Sur place, ils ont été accueillis par le ministre de l'Agriculture, Yves-Fernand Manfoumbi.

L'intérêt de cette visite était surtout d'apprécier la matérialisation de l'aide apportée par l'AFD dans le développement de l'agriculture au Gabon, à travers le projet piloté par l'Igad. «



Photo : Abel Eyeghe

Une vue des officiels français, accompagnés du ministre gabonais de l'Agriculture (4e vers la gauche), lors de la visite sur le site agricole d'Alibandeng. Photo de droite : Une vue des maraichères de l'agro-pastoral d'Alibandeng.

Nous sommes tous simplement heureux de voir qu'un projet financé depuis 25 ans, par l'AFD, tient toujours en place. Heureux aussi de voir l'étendue de production qu'il y a sur ces parcelles, 65 au total, sur lesquelles travaillent plus de 70 agriculteurs et éle-

veurs. C'est un véritable succès. Un projet franco-gabonais qui tourne presque déjà tout seul, bien que l'Igad soit toujours en soutien et en appui. L'AFD continuera à appuyer ces projets à l'avenir, afin qu'ils se déploient sur l'ensemble du territoire», a souligné la



Photo : Abel Eyeghe

représentante de l'AFD. Le ministre de l'Agriculture, Yves-Fernand Manfoumbi, s'est réjoui de cette visite, qui renforce encore plus la coopération franco-gabonaise en matière d'appui et de développement agricole. Pour lui, la visite des partenaires

du Gabon est une preuve que nous pouvons créer d'autres foyers de richesses non épuisables comme l'agriculture. Pour cela, il a invité les jeunes à s'investir davantage dans l'agriculture, qui est le nouveau pétrole du Gabon.

Brèves

Déchet de sucre : un combustible propre pour la cuisson.

Au Kenya, un combustible à l'éthanol facile à utiliser et abordable réduit les impacts sur l'environnement et la santé. La plateforme technologique innovante « koko networks » améliore la distribution du combustible de cuisson à l'éthanol. Le distributeur est baptisé « Smartcook », à destination des consommateurs urbains. La plateforme s'appuie sur un réseau d'agents et d'infrastructures d'approvisionnement en combustible, comme les stations services et les points de vente urbains, pour fournir une alternative abordable et sûre aux combustibles « sales ». Le combustible de cuisson réduit les émissions de CO2 et la déforestation associées à l'utilisation de charbon et de kérosène, de même qu'il améliore la santé des ménages en diminuant la pollution de l'air dans les habitations.

Des déchets à l'électricité

Dans le village de Rije, au Nigeria, un mini-réseau électrique alimenté par des déchets organiques produit de l'énergie pour 550 personnes grâce à un digesteur de biogaz. L'usine « Waste2watt » génère 20 kW d'électricité par jour, ce qui permet de faire fonctionner les appareils électroménagers, y compris les éclairages et les congélateurs. La quantité de déchets est de 1,2 tonne pour produire l'énergie qui provient des abattoirs, des élevages de volaille et d'habitations de la région.

Anticiper les crises alimentaires

Le nutrition Early Warning News, un système d'alerte nutritionnelle précoce, utilise des indicateurs liés au climat, aux budgets publics, aux infrastructures, aux régimes alimentaires et aux systèmes agricoles pour évaluer les risques de crise alimentaires spécifiques aux pays d'Afrique subsaharienne. L'objectif est de privilégier des solutions proactives.

Ce système est développé par le centre international d'agriculture tropicale.

Rassemblées par JM

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 29/01/2018



Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,2436	1USD =	527,466	1 USD	543,290
CAD	1,5325	1CAD =	428,031	1 CAD	440,872
JPY	135,9500	1JPY =	4,825	100 JPY	4,970
GBP	0,8734	1GBP =	751,081	1 GBP	773,614
CHF	1,1632	1CHF =	563,925	100 CHF	580,84
ZAR	14,7883	1ZAR =	44,356	100 ZAR	45,69
MAD	11,3673	1MAD =	57,615	1 MAD	60,92
CNY	7,8693	1CNY =	83,356	1CNY	85,86
KES	126,9500	1KES =	5,167	1KES	5,32

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	29/01/2018	5 532,88
DOW JONES	29/01/2018	26 443,73

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
29 Janvier 2018: 70,33